

2^e audience de l’Affaire du Siècle : L’Etat bientôt contraint à agir pour le climat ?

Clémentine Baldon

1 octobre 2021

Jeudi 30 septembre 2021, l’AffaireDuSiècle avait de nouveau rendez-vous au tribunal. L’enjeu de cette audience ? Les mesures que les juges doivent ordonner à l’Etat pour réparer les dommages causés par les gaz à effet de serre émis illégalement par la France entre 2015 et 2018.

Les avocats de l’Affaire du Siècle font le point sur cette audience et la décision à laquelle elle pourrait mener. Une décision qui pourrait envoyer un signal fort à l’Etat : sur la trajectoire climatique, chaque sortie de route constitue une faute et doit être réparée !

